|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Intitulé de l'action | Objectifs poursuivis | Collaboration (s) avec… (d’autres organisations) | Groupe cible | Nombre de participants envisagé | Coût de l'action | |
| Moyens du projet supplémentaire (<ONEm) | Moyens du secteur |
| 1 | Projets tremplins supplémentaires | Permettre aux jeunes de découvrir le secteur et leur offrir une première expérience professionnelle utile, voilà ce qui se cache derrière les "projets tremplins", où des places d'expérience professionnelle sont créées pour la formation en alternance pour des jeunes qui, à la fois, souhaitent quitter l'école et sont (quasiment) mûrs pour le travail.  L'objectif final d'un projet tremplin est d'accompagner les jeunes vers un travail à temps partiel régulier. Et même si l'accompagnement ne donne pas directement accès à un emploi, la participation au projet accroît les chances des jeunes. Cette expérience met principalement l'accent sur les attitudes générales au travail, les compétences techniques et les méthodes de travail, mais également sur une image de soi concrète et réaliste. | FSE Ateliers sociaux, Samen Sociaal Tewerkstellen et VIVO | Les jeunes de moins de 26 ans et formés; en l'espèce dans un régime de formation en alternance (enseignement secondaire professionnel à temps partiel dans les centres flamands d'enseignement à temps partiel)  Nous entendons surtout focaliser notre attention sur les jeunes qui souhaitent quitter l'école et qui sont quasiment mûrs pour le travail. | Les 11 projets tremplins supplémentaires font partie d'un ensemble plus large.  Ces 11 projets visent à accompagner un total d'environ 90 jeunes durant une année scolaire sur les lieux de travail des ateliers sociaux. L'ensemble des projets tremplins vise l'accompagnement d'environ 260 jeunes au total. | Enveloppe allouée: € 211.024,96 | > 500.000€ |
| Total | | | | | 90 jeunes | € 211.024,96 |  |

sCP 327.01: Projets supplémentaires en faveur des jeunes 2018-2019